

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, M. Olivier COLLO (pouvoir de Mme Martine ARNAL), M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Pierre Yves-STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Michel COLIN, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Martine ARNAL (pouvoir à M. Olivier COLLO), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre Yves-STUCKI), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Frédéric BUONO, M. Erik LINQUIER, Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Guy HEMET), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), M. Michael THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pierre Yves-STUCKI

Date de convocation : 19 juin 2012

Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :

2012.06.05 : Décision modificative n° 1 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Budget supplémentaire 2012.

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-11, L 2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu la délibération n° 2012-01-02 du Conseil communautaire du 31 janvier 2012 approuvant le Budget Primitif 2012,

Vu les délibérations du Conseil communautaire du 26 juin 2012 n°2012-06-03 et n°2012-06-04 approuvant respectivement le Compte Administratif 2011 et l'affectation du résultat,

La décision modificative n°1 correspond au budget supplémentaire. Elle permet l'ajustement des crédits et l'inscription de dépenses et de recettes nouvelles. Elle intègre également les résultats et les reports de la section d'investissement (en dépenses et en recettes).

Elle intervient après l'adoption :

- du Budget Primitif 2012, le 31 janvier 2012
- du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2011, le 26 juin 2012 (correspondant au résultat de la gestion 2011).

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, le Conseil communautaire a affecté, le 26 juin 2012, le résultat dégagé en section de fonctionnement en « report à nouveau » pour 10 661 372,59 €. Ce montant contribue à augmenter l'autofinancement.

Les tableaux annexés à la présente délibération retracent le détail des reports de crédits 2011 de la section d'investissement, ainsi que l'ensemble des ajustements des recettes et des dépenses de 2012.

La décision modificative n°1 est présentée en suréquilibre. Le surplus de recettes de la section de fonctionnement (5 379 061,97 €) sera affecté ultérieurement pour financer le programme d'investissement 2012-2014.

Les principaux ajustements 2012 sont les suivants :

1°) Pour les recettes de fonctionnement (+ 10 529 872,59 €)

La principale recette de fonctionnement inscrite dans la Décision Modificative n° 1 est le résultat reporté en fonctionnement (10 661 372,59 €).

La participation du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines à la réalisation de la carte blanche sur Iannis Xénakis le 30 avril 2012 est inscrite au budget (8 500 €). Des crédits sont inscrits en dépenses en parallèle (11 500 €).

La participation des communes au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est requise (- 140 000 €) pour tenir compte de la répartition librement définie par le Conseil communautaire. La recette prévue au BP 2012 avait été calculée sur la répartition de droit commun.

2°) Pour les dépenses de fonctionnement (+ 1 491 872 €)

Les dépenses de fonctionnement sont augmentées pour permettre le paiement de la location longue durée de la fibre de la vidéoprotection (1 000 000 €). Cette dépense avait été inscrite en 2011, mais n'avait pas pu être réalisée avant la clôture de l'exercice.

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a commis une erreur de versement de fiscalité à Versailles Grand Parc en 2011 en raison d'un dysfonctionnement informatique : 431 505 € de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et 18 245 € de Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM). Il convient de rembourser les 449 750 € sur l'exercice 2012 à la DGFIP.

Un complément de crédits (28 122 €) est inscrit pour permettre le paiement du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) suite à la notification du prélèvement. Il avait été estimé au BP 2012 à 539 000 € alors que le montant définitif est de 567 122 €.

Parallèlement à l'inscription de la participation du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines en recettes, des crédits sont inscrits en dépenses (11 500 €) pour financer la carte blanche Iannis Xénakis du 30 avril 2012. Un complément de crédits (2 500 €) est inscrit pour l'accueil du compositeur en résidence au conservatoire de Viroflay dans le cadre du projet d'établissement.

Des ajustements sans impact budgétaire sont prévus pour régulariser des erreurs d'imputation qui nécessitent des virements entre chapitres budgétaires.

3°) Une augmentation de l'autofinancement (3 658 938,62 €)

Les ajustements de recettes et de dépenses de l'exercice 2012 permettent de générer un virement complémentaire vers la section d'investissement à hauteur de 3 658 938,62 €.

4°) Pour l'investissement

En recettes, des crédits supplémentaires ont été inscrits (2 426 600 €) :

- pour le fonds de concours versé par Buc pour la mise en place de la vidéoprotection (233 311,38 €),
- au titre du virement complémentaire de la section de fonctionnement (3 658 938,62 €).

En parallèle, la prévision du BP 2012 de la recette d'emprunt d'équilibre a été annulée (- 1 465 650 €).

En dépenses, des crédits supplémentaires ont été inscrits (2 426 600 €) :

- pour poursuivre la mise en place de la vidéoprotection (2 000 000 €)
- pour verser une subvention à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'acquisition de 180 vélos et abris vélos (100 000 €)
- pour contribuer à la rénovation de la chapelle de Rennemoulin (70 000 €) sous forme d'une subvention à l'Institut Pasteur.

- pour réaliser des travaux d'isolation phonique dans les écoles de musique associatives (150 000 € à Bois d'Arcy et 50 000 € à Bièvres)
- pour diverses dépenses : acquisitions d'instruments de musique dans le cadre du projet d'établissement (46 600 €), travaux d'électricité et de peinture au CRR de Versailles (10 000 €).

Les dépenses d'investissement pour la mise en place du plan vélo ont été regroupées au sein d'une opération budgétaire valant chapitre (n° 0312) pour faciliter la gestion budgétaire et renforcer la transparence des comptes. Une page spécifique figurera au compte administratif 2012. Cette modification est sans impact budgétaire.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte la décision modificative n° 1 (budget supplémentaire) du budget principal de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc pour 2012 telle que présentée dans la maquette réglementaire ;*
- 2) *précise que le budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est voté par chapitre.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 54

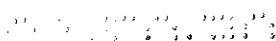
Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Alain FAUVEAU



Directeur Général des Services



SYNTHESE DE LA DM N°1 DE 2012 DE VERSAILLES GRAND PARC

BUDGET VERSAILLES GRAND PARC	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats constatés à la clôture de l'exercice 2011		10 661 372,59		10 046 728,06
Restes à Réaliser 2011			17 132 366,71	1 312 543,00
Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement pour le besoin de financement de la section d'investissement				5 773 095,65
1- Sous-total reprise des résultats et des reports	0,00	10 661 372,59	17 132 366,71	17 132 366,71
Propositions nouvelles	1 491 872,00	-131 500,00	2 426 600,00	-1 232 338,62
Virement complémentaire	3 658 938,62			3 658 938,62
2- Sous-total propositions nouvelles	5 150 810,62	-131 500,00	2 426 600,00	2 426 600,00
TOTAL GENERAL (1 + 2)	5 150 810,62	10 529 872,59	19 558 966,71	19 558 966,71

DISPONIBLE BUDGETAIRE POUR INVESTISSEMENTS 2013-2014		5 379 061,97
---	--	---------------------

Décision modificative n°1 de l'exercice 2012 de VGP

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				5 150 810,62 €	10 529 872,59 €	
Chapitre 002 : Report à nouveau						
002	FIN	01	002		Résultat de fonctionnement reporté	
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION FONCTIONNEMENT				5 150 810,62 €	10 529 872,59 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors virement)				1 491 872,00 €		
Chapitre 011 : Charges de fonctionnement général				991 589,03 €		
011	PVIL	110	6135	VPRO	Locations mobilières	1 000 000,00 €
011	CEM4	3114	6228	CEM4	Rémunérations diverses	2 000,00 €
011	CEM4	3114	6247	CEM4	Transports collectifs	3 500,00 €
					Partenariat Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - carte blanche à Iannis Xenakis le 30 avril 2012 : affectation pour la rémunération des notes d'honoraires	
					Partenariat Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - carte blanche à Iannis Xenakis le 30 avril 2012 : transport des élèves vers le Théâtre	

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
011	CEM5	3115	6228	CEM5		Rémunérations diverses	2 500,00 €		Projet d'établissement : dotation complémentaire par an pour l'accueil d'un compositeur en résidence à Viroflay.
011	COM	415	6237	PUBL	EVENT	Publications	-6 000,00 €		Transféré au chapitre 65 des crédits pour les subventions d'événements sportifs
011	DECO	90	6281	1GPR	12THEMAT	Cotisations	-7 000,00 €		Transfert vers le chapitre 65 des crédits pour la subvention à Réseau Entreprendre
011	DECO	90	6232	3LOC	31ACCOM P	Fêtes et cérémonies	-3 410,97 €		Transfert vers le chapitre 67 des crédits pour l'achat des ordinateurs portables du trophée des femmes chefs d'entreprises

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
CHARGES EXCEPTIONNELLES (chap. 67)							453 160,97 €		
67	FIN	01	673			Titres annulés sur exercice antérieur	449 750,00 €		La Direction Générale des Finances Publiques a versé en 2011 : 431 505 € de CVAE en trop et 18 245 € de TASCOT en trop en raison d'un dysfonctionnement informatique.
67	DSI	90	6714			Bourses et prix	3 410,97 €		Achat des 3 ordinateurs portables Mac Book Pro pour le trophée des femmes chefs d'entreprises (délibération n° 2011-12-18 du 7 décembre 2011).
ATTENUATIONS DE PRODUITS (chap. 014)							28 122,00 €		
014	FIN	01	73925		FPIC	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	28 122,00 €		Complément de crédits suite à la notification (567 122 € pour 539 000 € estimés au BP 2012)
VIREMENT VERS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap. 023)							3 658 938,62 €		
023			023		01	Virement à la section d'investissement	3 658 938,62 €		

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								-131 500,00 €	
Chapitre 70 :								8 500,00 €	
70	CEM4	3114	7478	CEM4		Participations des autres organismes		8 500,00 €	Partenariat Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines : participation pour la réalisation de la journée carte blanche à Iannis Xenakis le 30 avril 2012
Chapitre 73 :								505 000,00 €	
73	FIN	01	7325		FPIC	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales		280 000,00 €	La participation des communes au FPIC n'a pas bien été imputée au BP 2012. Le montant est réduit, car la participation avait été estimée au BP 2012 sur la base de la répartition de droit commun.
73	HAB	70	7328	PLH	SUBV	Autres reversements de fiscalité		225 000,00 €	Le reversement des prélèvements SRU n'avait pas été correctement imputé au BP 2012.
Chapitre 74 :								-645 000,00 €	
74	FIN	01	74741		FPIC	Participations des communes membres du GFP		-420 000,00 €	La participation des communes au FPIC n'avait pas été correctement imputée au BP 2012.
74	HAB	70	74718	PLH	SUBV	Autres participations Etat		-225 000,00 €	Le reversement des prélèvements SRU n'avait pas été correctement imputé au BP 2012.

Décision modificative n°1 de l'exercice 2012 de VGP

SECTION D'INVESTISSEMENT								
					Dépenses	Recettes	Commentaires	
TOTAL ELEMENTS CA 2010					17 432 366,71 €	17 432 366,71 €		
RESULTAT DE CLOTURE								
RAR DEPENSES					17 132 366,71 €	10 046 728,06 €	compte 001	
RAR RECETTES						1 312 543,00 €		
AFFECTATION DU RESULTAT						5 773 095,65 €	compte 1068	
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION D'INVESTISSEMENT					2 426 600,00 €	2 426 600,00 €		
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					2 426 600,00 €			
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versés					-1 485 239,20 €			
204	DEPL	815	2041412	CIDO	SUBSUOPCO	Subvention d'équipement en installations aux communes membres du GFP	-1 655 239,20 €	Création d'une opération budgétaire pour le plan vélo pour simplifier la gestion budgétaire. Transfert des crédits vers l'opération n° 0312 valant chapitre.
204	DEPL	815	204181			Subventions d'équipement en matériels aux autres organismes publics	100 000,00 €	Subvention à l'Université de Versailles St Quentin pour l'achat de 180 vélos classiques et abris vélos
204	AMEN	824	20422			Subventions d'équipement pour les bâtiments des personnes de droit privé	70 000,00 €	Subvention à l'Institut Pasteur pour la participer à la rénovation de la chapelle de Remnemoulin

SECTION D'INVESTISSEMENT									
Dépenses					Recettes		Commentaires		
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles					-68 000,00 €				
20	DEPL	815	2031	CIDO			Frais d'études	-68 000,00 €	Création d'une opération budgétaire pour le plan vélo pour simplifier la gestion budgétaire. Transfert des crédits vers l'opération n°0312 valant chapitre.
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles					256 600,00 €				
21	CEM1	3111	2188	CEM1			Autres immobilisations corporelles	1 600,00 €	Projet d'établissement : création d'une classe de cor qui nécessite l'acquisition d'un lot de trois petits cors pour les ateliers d'orientation instrumentale.
21	CEM4	3114	2188	CEM4			Autres immobilisations corporelles	30 000,00 €	Projet d'établissement : création de classes de piano forte et harpe Renaissance qui nécessite l'acquisition d'instruments spécialisés.
21	DCLT	3110	2188				Autres immobilisations corporelles	15 000,00 €	Projet intercommunal d'enseignement artistique : lancement d'un plan pluri-annuel de renouvellement du parc instrumental intercommunal. Achats prévus pour juillet-septembre 2012.
21	PAT	31122	2145				Aménagements de construction sur sol d'autrui	150 000,00 €	Travaux d'aménagement de l'école de musique associative de Bois d'Arcy (isolation phonique)
21	PAT	31121	2145				Aménagements de construction sur sol d'autrui	50 000,00 €	Travaux d'aménagement de l'école de musique associative de Bièvres (compartmentation et isolation phonique)

SECTION D'INVESTISSEMENT								
					Dépenses	Recettes	Commentaires	
21	PAT	3114	21731		Constructions bâtiments publics mis à disposition	10 000,00 €		Complément pour conformité électrique suite au rapport de Qualiconsult (6000 €) + réflexion des peintures salle Molière (4000 €).
Opération-chapitre n° 0110 : Vidéo-protection						2 000 000,00 €		
0110	PVIL	110	2041412	VPRO	Subvention d'équipement en installations aux communes membres du GFP	45 882,00 €		Complément du fonds de concours versé à Bièvres pour la mise en place de la vidéo-protection suite à l'augmentation de la dotation / habitant.
0110	PVIL	110	2313	VPRO	Travaux en cours	1 954 118,00 €		Poursuite du programme d'installations des caméras de vidéo-protection (775 000 € caméras Versailles, 280 000 € caméras Buc, 353 000 € caméras Fontenay)
Opération-chapitre n° 0312 : Pistes cyclables						1 723 239,20 €		
0312	DEPL	815	2031	CIDO	Frais d'études	68 000,00 €		
0312	DEPL	815	2041412	CIDO	Subvention d'équipement en installations aux communes membres du GFP	1 655 239,20 €		Création d'une opération budgétaire pour faciliter le suivi budgétaire.

SECTION D'INVESTISSEMENT							Dépenses	Recettes	Commentaires
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors virement)								-1 232 338,62 €	
Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues								233 311,38 €	
13	PVIL	110	13241	VPRO	Pour information : opération n° 0110	Subvention d'investissement versée par une commune membre du Groupement à fiscalité propre		233 311,38 €	Fonds de concours versé par Buc pour la mise en place de la vidéoprotection (délibération n° 2012-04-29)
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées								-1 465 650,00 €	
16	FIN	01	1641			Emprunts en euros		-1 465 650,00 €	Annulation de l'inscription budgétaire du BP 2012
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021)								3 658 938,62 €	
021	FIN	01	021			Virement de la section de fonctionnement		3 658 938,62 €	